



Chères étudiantes, chers étudiants,

À l'approche de la session d'examens de juin 2024, qui se déroulera du mardi 4 au jeudi 13 juin inclus, nous vous prions de prendre connaissance des informations suivantes :

Vous pouvez consulter votre horaire personnel sur votre portail. Si la page ne s'affiche pas ou si elle comporte une erreur, nous vous prions de contacter sans tarder l'administration en écrivant à Dominique.Allemann@unige.ch

L'heure à laquelle débutent les examens pouvant varier d'un jour à l'autre (8h45/9h00/9h30/etc.), nous vous recommandons de consulter attentivement votre horaire.

Tous les examens (sauf exception) auront lieu sur les ordinateurs institutionnels mis à disposition, soit dans la salle informatique PONT-D'ARVE (les numéros 1, 2 ou 3 correspondent à la même salle), qui se trouve au 4^{ème} étage du bâtiment situé au numéro 28 du boulevard du Pont-d'Arve, soit dans l'une des salles de la FTI (6281, 6289, 6293) situées au 6^{ème} étage d'UNI MAIL. Vous êtes prié-e de vous présenter à ces salles quinze minutes avant le début de votre examen.

À l'entrée de la salle indiquée sur votre horaire, vous verrez la liste des examens prévus ainsi que la couleur correspondant à votre examen.

Des feuilles doubles à bande de couleur distinctive se trouveront sur les tables. Vous irez vous asseoir à une place où se trouve une feuille de la couleur de votre examen. À l'intérieur, vous trouverez du papier brouillon et, si vous passez un examen de traduction, une copie papier de l'énoncé.

Pour les examens de traduction uniquement, en cas de besoin, vous pourrez disposer d'un clavier spécial, que vous trouverez à l'entrée des salles informatiques. À la fin de l'examen, nous vous prions de le nettoyer à l'aide des produits mis à disposition, puis de le replacer à l'endroit où vous l'avez pris.

Vous déposerez vos affaires personnelles (sacs, vestes...) à l'endroit prévu à cet effet. Tout appareil connecté n'est pas autorisé pendant l'examen. Ils seront éteints et rangés dans les sacs ou vêtements.

Pour pouvoir accéder à l'environnement d'examen, vous aurez besoin de :

- Votre identifiant ISIS, que vous pouvez tester ici : <https://outlook.office.com>

- Votre identifiant Switch edu-ID, que vous pouvez tester ici : <https://eduid.ch>

Entraînez-vous à saisir vos identifiants sur un clavier de langue 'français suisse' comme ceux présents en salle informatique.

Vous placerez votre carte d'étudiant-e sur la table, bien en évidence, pour faciliter le travail des surveillant-es, qui viendront contrôler votre identité et vous faire signer la feuille de présence pendant l'examen.

Vous ne pourrez déposer sur la table que les documents autorisés pour l'examen, que votre enseignant-e vous aura communiqués au préalable. Ils seront vérifiés par les surveillant-es

Une fois que l'ensemble des étudiant-es de la salle se seront installé-es et connecté-es à l'espace d'examen, les surveillant-es vous communiqueront le mot de passe donnant accès à l'énoncé.

Au-delà d'un retard de 30 minutes, vous ne serez pas autorisé-e à passer l'examen et devrez immédiatement prendre contact avec votre conseiller ou conseillère académique.

Il ne vous sera pas permis de quitter la salle pendant les 30 premières minutes sans l'autorisation d'un-e surveillant-e. Si vous devez vous rendre aux toilettes, vous devez en faire la demande à un-e surveillant-e, qui vous accompagnera.

La consommation de nourriture est interdite dans la salle pendant toute la durée de l'examen. Les bouteilles d'eau avec capsule sont tolérées.

Pour toute question technique (connexion, clavier...) ou liée à l'examen, vous vous adresserez à un-e surveillant-e. Au besoin, du temps supplémentaire, calculé en fonction de la durée de l'interruption, vous sera accordé à la fin de l'examen.

Au terme de l'examen, vous devez immédiatement cesser d'écrire, puis déposer votre copie sur Moodle selon les modalités prévues. Vous veillerez à laisser votre place propre, déposerez s'il y a lieu le clavier emprunté à sa place initiale, puis quitterez la salle en silence afin de ne pas déranger les personnes passant un examen d'une durée plus longue.

Par suite de la décision [d'anonymiser l'évaluation des examens écrits](#) au sein de l'Université de Genève à compter du semestre de printemps 2023, tous les examens sur ordinateur de la FTI seront corrigés de manière anonyme. Votre nom ne figurera pas sur votre copie et les enseignant-es ne pourront associer celle-ci qu'à un code à huit chiffres lors de la correction.

Vous pourrez consulter les résultats de cette session sur le portail dès le vendredi 28 juin. Le relevé de notes officiel vous sera envoyé ultérieurement par voie postale.

Si vous tombez malade le jour de l'examen ou qu'un problème de santé chronique vous empêche soit d'être présent-e, soit de passer votre examen dans de bonnes conditions, vous devez contacter le conseiller ou la conseillère académiques dans les trois jours qui suivent l'examen et lui fournir un certificat médical attestant votre incapacité de travail le jour concerné. Vous serez alors invité-e à passer l'examen à la session extraordinaire. Il n'est pas admissible, en cas d'échec, de faire valoir des raisons de santé **après** la publication des résultats.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter votre conseiller ou conseillère académique, Olivier.Demissy@unige.ch pour le BA et les étudiant-es d'échange (IN) et Nicole.Stoll@unige.ch pour les maîtrises et les certificats complémentaires, ou l'administration Dominique.Allemann@unige.ch

Nous vous remercions de prendre bonne note de ces informations et vous souhaitons une très bonne session d'examens.

Genève, mai 2024